Athora Robeco Sustainable Water

Date de création de la fiche 16/10/2026

Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

Robeco est un gérant d'actifs international qui offre une vaste gamme de stratégies actives d'investissement allant des actions aux obligations. La recherche est l'élément fondateur de leur philosophie de gestion. L'approche à la fois innovante et prudente est inscrite dans leur ADN depuis la création de l'entreprise à Rotterdam en 1929. Robeco croit fermement en l'investissement durable, aux techniques quantitatives et à une constante innovation.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

Le fonds sous-jacent RobecoSAM Sustainable Water Equities vise à assurer une croissance du capital à long terme. Il vise à atténuer le défi de la pénurie d'eau et à contribuer à un approvisionnement en eau propre, sûre et durable.
Pour atteindre son objectif, le fonds sous-jacent :
•est géré activement ;
•investit principalement dans des entreprises contribuant aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD des Nations Unies) suivants : Bonne santé et bien-être, Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructures, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables et Vie aquatique ;
•investit au moins deux tiers de ses actifs totaux à des actions de sociétés du monde entier qui opèrent ou bénéficient de développements tout au long de la chaîne de valeur de l'eau, c'est-à-dire les services publics, les équipements et les produits pour un approvisionnement, une collecte et une distribution efficaces de l'eau, des matériaux pour les infrastructures hydrauliques ainsi que des technologies pour la qualité de l'eau et l'analyse ;
•sélectionne la majorité de ses titres dans des composantes de son indice de référence MSCI World Index TRN, mais pas nécessairement. Il n'y a aucune restriction quant à l'écart par rapport à son indice de référence.
•peut investir dans des actions, des obligations convertibles, des obligations, des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC, des produits dérivés, ainsi que dans des instruments monétaires.

Répartition du fonds au 31/08/2026

Allocations des actifs (%)

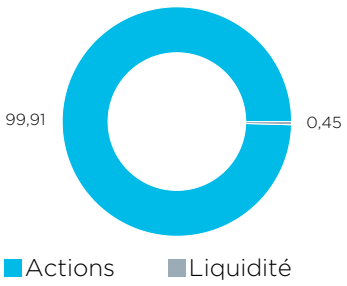

Répartition géographique des actions (%)

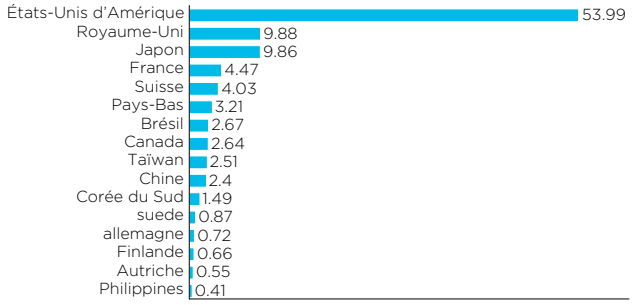

10 premières lignes du portefeuille (%)

Agilent Technologies Inc	4,97
Xylem Inc/NY	3,38
Veralto Corp	3,28
Tetra Tech Inc	2,77
Kurita Water Industries Ltd	2,70
Weir PLC	2,61
Asia Vital Components Co Ltd	2,50
Spirax Group PLC	2,44
Danaher Corp	2,32
Sartorius Stedim Biotech	2,28

Répartition sectorielle (%)

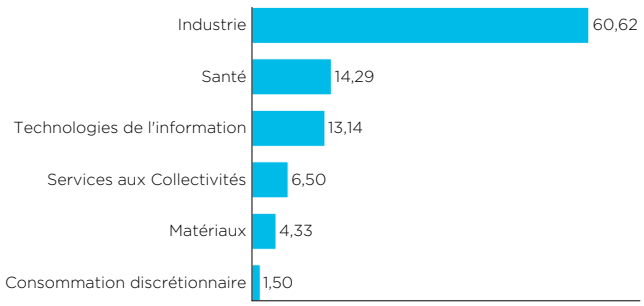

ATHORA

Caractéristiques

Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU2146190835	**Gestionnaire du fonds sous-jacent**	Robeco Institutional Asset Management S.A.
Fonds sous-jacent	RobecoSAM Sustainable Water Equities D EUR	**ISR (1 à 7)**	1 2 3 4 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent	* * *		
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora Robeco Sustainable Water	**Devise**	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	**Frais de gestion**	0,83% par an
Date de lancement	23/01/2023	**Valorisation**	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	**Valeur au lancement**	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

Au lancement 23/01/2023	25,00 €

Au 15/10/2026	30,60 €

EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE [2]

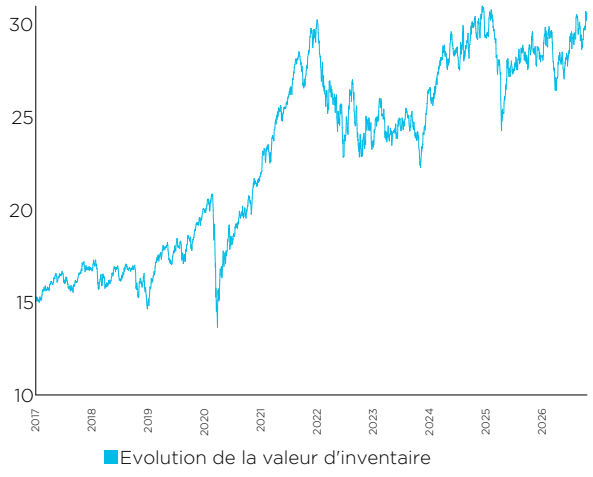

PERFORMANCE ANNUELLE (%) [2]

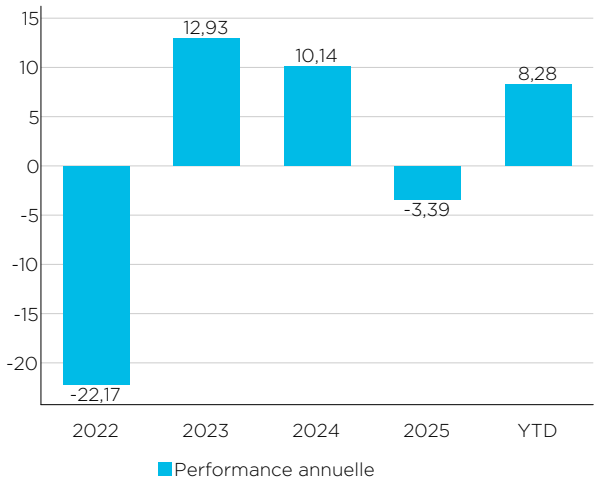

Rendements cumulatifs [2]

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
6,40 %	4,46 %	8,67 %	8,28 %	7,27 %	26,41 %	12,67 %	-

Rendements annualisés [2]

1Y	3Y	5Y	10Y
7,27 %	8,12 %	2,41 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scenarios de performance qui figurent dan les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora Robeco Sustainable Water a été créé le 23/01/2023. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent RobecoSAM Sustainable Water Equities D EUR, ce qui permet de consitituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité[3]			
Art. SFDR	9		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	**Label ESG**	Pas de label
Min. d'objectifs de durabilité (B)	0%	**Indice ESG**	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	100%	**Intégration Risques de durabilité**	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX3-FR-ROWA	**Annexe 4 ou 5**	SFDR-ANNEX5-FR-ROWA
Caractéristiques ESG	· ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Sustainability-themed investing · Impact/community investing · Corporate engagement & shareholder action		
Objectifs de durabilité	· Atténuer les défis mondiaux liés à la rareté, la qualité et la répartition de l'eau.		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	· (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) · (PAI 15) Intensité de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 16) Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.